

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	44 (1956)
<b>Heft:</b>	833
<b>Artikel:</b>	...une facilité au travail prodigieuse
<b>Autor:</b>	Muyden, Y. van
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-268665">https://doi.org/10.5169/seals-268665</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ville, comme de la question qui m'a été posée s'il est exact qu'à l'occasion de la Conférence du désarmement des maisons allaient être ouvertes à Genève ? J'ai naturellement protesté avec indignation, mais sans toujours réussir à convaincre mes interlocuteurs et interlocutrices. Et c'est pourquoi je viens vous demander, Monsieur le Président, si vous m'autorisez à faire passer dans le journal féminin *La Française* qui, étant l'organe de ces groupements, est lu par toutes les personnes qui m'ont parlé de ces questions, une déclaration de votre Département comme quoi la loi sur la moralité publique du 30 mai 1925 est strictement appliquée. Je citerai à la suite de cette déclaration l'article premier de cette loi, ce qui mettra catégoriquement fin à des bruits qui ne peuvent que nuire à la réputation de Genève.

Je vous remercie d'avance de votre réponse et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

E. Gourd  
Présidente du Cartel genevois  
d'hygiène sociale et morale

Le lendemain, le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police adressait à Mlle Gourd un démenti catégorique : « Je puis vous dire de la façon la plus formelle que ces bruits ne reposent sur aucun fondement. »

Hélas ! S'il est bien vrai que les pouvoirs publics ne rouvraient pas les « maisons », un tel établissement fut créé néanmoins à la rue Massot. Sous le titre « L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève », le *Mouvement féminin* du 20 février 1932 liquidait ces rumeurs extraordinaires, rappelait le démenti officiel et ajoutait :

« D'autre part, il est parfaitement exact que, se parant du titre de « pension » (!), une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation ! Mais, très rapidement, la police est intervenue, la « pension » a été fermée... »

T. de Félice

### *...une facilité au travail prodigieuse...*

En 1936, lorsque la charge de secrétaire correspondante de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes<sup>\*)</sup> — s'ajoutant à tant d'autres — lui devint trop pesante, Mlle Gourd demanda et obtint le concours d'une secrétaire à mi-temps. Elle m'offrit ce poste. Et c'est ainsi que je vins m'installer, chaque matin, dans l'accueillante salle à manger de la rue Toeppfer, jusqu'à l'heure où la fidèle Marie m'en chassait pour servir le déjeuner. Plus tard, Mlle Gourd m'associa aussi aux travaux des nombreux groupements dont elle faisait partie, et où elle jouait toujours un rôle actif.

Je ne puis me souvenir d'un seul cas où elle ait pu necevoir une charge purement représentative et honorifique, laissant à d'autres les mille démarches fastidieuses sans lesquelles les plus belles résolutions restent lettre morte. En d'autres pays que le nôtre, son activité si diverse aurait valu à Mlle Gourd de nombreuses médailles : au revers de chacune d'elles, l'on aurait pu graver les mêmes mots : travail infatigable, dévouement inlassable.

Sa facilité au travail était prodigieuse. Chez elle, les idées jaillissaient, les phrases coulaient de source ; les raisonnements, solides, irrefutables, s'enchaînaient d'eux-mêmes. Dans son cas, point de labeur, de « labourage ». Là où d'autres peinent, piochent, elle semblait plutôt occupée à une perpétuelle moisson, à une joyeuse vendange. Parce qu'elle ne boudait jamais à la besogne, on oubliait quelle immense quantité elle en abattait. A-t-on jamais compté les personnes auxquelles il fallut faire appel pour assumer toutes les responsabilités qui reposaient sur

<sup>\*)</sup> Appelée maintenant Alliance internationale des femmes - Droits égaux, responsabilités égales.

Y. van Muyden

ses seules épaules ? Il me semble que cela nous aiderait à mesurer mieux la reconnaissance que nous lui devons.

Dès sa jeunesse, Mlle Gourd avait pu se consacrer tout entière aux causes qu'elle aimait sans jamais avoir le souci du pain quotidien. Sa parfaite compréhension de ce souci chez les autres, ses efforts préservants pour relever le niveau de vie des plus déshérités — notamment des ouvrières à domicile — me paraissent d'autant plus méritoires. Elle avait, inné, le sens de la justice. La charité, le paternalisme ne lui suffisaient pas et elle lutta avec un courage désintéressé en faveur des réformes qu'elle croyait nécessaires.

\*

Chaque année, au mois de septembre, pendant la durée de l'Assemblée de la S.D.N., elle installait, sous les auspices de l'Alliance internationale, un « Bureau temporaire » qui servait de centre de ralliement et d'action aux représentantes des associations féminines.

Si la mort ne nous l'avait pas enlevée prématurément, avec quel enthousiasme n'aurait-elle pas salué, lors de l'adoption de la Charte des Nations Unies, cet article 71 qui autorise le Conseil économique et social à « consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence ». Comme elle aurait été promue à saisir l'importance de cette innovation, à deviner tout ce que le « statut consultatif » allait présenter pour la chère Alliance, pour la Fédération abolitionniste internationale et tant d'autres groupements qui luttent pour les causes qui lui tenaient à cœur. Si beaucoup d'organisations ont maintenant en mains ce nouvel instrument et peuvent le mettre au service de la justice sociale et du rapprochement des peuples, ne le doivent-elles pas en bonne part aux pionniers, aux pionnières de la trempe d'Emilie Gourd ?

Y. van Muyden

Évoquer le souvenir d'Emilie Gourd, pour un ancien membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, c'est revivre, avec cette chère présidente, l'histoire du suffrage féminin à Genève et en Suisse.

Histoire riche par l'étude de toutes les questions concernant les femmes, par les démarches multiples en faveur des intérêts féminins dans les domaines les plus divers, par les luttes ardues pour la conquête de l'égalité politique.

Histoire dominée par la personnalité de cette présidente d'une rare intelligence, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'une grande bonté, qui savait faire le tour des problèmes avec clarté et bon sens et le désir absolu d'être utile aux femmes.

Emilie Gourd ! Qui de nous pourrait oublier son beau visage sévère aux cheveux fins qui retenaient la lumière, son regard pétillant et droit, son sourire de bienveillance. Cette femme si simple et si distinguée à la fois, savait mettre chacun à l'aise et en confiance.

Quelle joie de travailler sous la direction d'une présidente si bien renseignée, quel privilège de préparer avec elle et de mener à chef une campagne suffragiste. Grâce à elle, les problèmes ardues devenaient faciles, les démarches qui rebattaient tout d'abord, aisées à accomplir, parce que préparées dans un esprit de juste revendication et de grande courtoisie.

Quel exemple elle a été pour nous, payant de sa personne, par la plume, la parole, les démarches personnelles, la recherche d'une documentation riche et probante, son enthousiasme jamais abattu par les oppositions, sa croyance dans la marche en avant des idées suffragistes. Certes, l'idée a marché,

### *...un désir brûlant pour une vraie démocratie...*

Il est difficile de choisir entre les souvenirs de la collaboration si amicale, si enthousiaste et si féconde dont j'ai joui, pendant une vingtaine d'années, avec notre chère Emilie Gourd. Mais, quand je pense à elle, c'est toujours avec un sourire, car elle était si vibrante d'énergie, de gaieté, d'enthousiasme !

Dans nos réunions, il fallait parfois prendre des décisions rapides, sans consulter les membres absents ou les sociétés affiliées. Mlle Gourd s'exclamait : « Mais ce n'est pas démocratique ! », et, l'on tâchait de se plier à cette exigence. C'était bien, en effet, son désir brûlant de vraie démocratie qui la rendait passionnée pour le droit de vote des femmes : la trahison des principes démocratiques par les Suisses, qui ne reconnaissaient pas aux Suisses, le plein développement de leur personnalité et de leur responsabilité, la choquait au plus haut point.

Le souvenir de l'hospitalité reçue à Pregny reste inoubliable. La mort de notre amie a été une perte irréparable pour l'Alliance internationale des femmes à laquelle elle rendait les plus grands services, grâce au respect dont elle jouissait auprès des autorités internationales, universitaires et féministes.

### *...dans le salon de Pregny*

Si Coppet est universellement connu par son salon politique et littéraire, sans précédent à la même célébrité, Pregny peut cependant s'enorgueillir d'avoir eu, entre les deux guerres mondiales, son *salon féministe international*, créé par deux femmes remarquables, Mme Gourd et sa fille Emilie.

Leur maison, dominant le lac du haut de la colline, fut durant ces années à la fois un pôle d'attraction et un foyer de rayonnement. C'est là qu'à chaque manifestation importante, soit assemblée de la SDN, soit conférence de l'OIT, soit toute autre réunion de caractère international, se rendaient spontanément les personnalités féministes, dont on ne peut évoquer certaines sans émotion, telles le sénateur Plaminkova ou le ministre Brunschwig.

Déjeuner, dîner, simple visite improvisée, toute réunion devait à la personnalité des maîtresses de maison son climat particulier. Douce malice de Mme Gourd, dynamisme et enthousiasme généreux d'Emilie Gourd, créaient ce cadre où naissaient les idées et les initiatives féministes, qu'Emilie Gourd conduisait ensuite avec autant de fermeté que de diplomatie à leur réalisation.

C'est au cours de ces conversations que furent formés des projets tels que les timbres commémoratifs du Congrès d'Istanbul, tâche ardue qui mit sérieusement à l'épreuve la patience d'Emilie Gourd. En effet, les incidents ne manquaient pas : quatre semaines avant le congrès, l'Alliance fut avisée que Kemal Ataturk avait décidé soudainement de substituer des reproductions de monuments turcs aux effigies féminines choisies par l'Alliance. L'ébahissement, l'indignation, la combativité qui se peignirent successivement sur le visage d'Emilie sont chose impossible à oublier. Bien entendu, il n'était pas question d'accepter une telle décision. Alors commençaient une succession de représentations verbales, de visites, de communications téléphoniques à longue distance, de télex... Le résultat de ces démarches ne fut certain qu'au moment où — secrétaire générale honoraire de l'Alliance — Emilie Gourd acheta la première série de timbres au Palais du congrès, à Istanbul.

Le rôle qu'Emilie Gourd joua au cours de ce congrès ne fut pas moindre qu'au cours de sa préparation. Ses fonctions officielles lui donnaient, certes, toujours une place importante à côté de la présidente. Mais à Istanbul il y eut quelque chose de plus : un contraste frappant entre l'autorité, le doigté, la maîtrise avec lesquels elle organisait l'établissement des relations avec les femmes du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, et sa situation constitutionnelle de non-électrice dans son propre pays ! Combiné de fois ailleurs entendu des femmes orientales affirmer que, pour elles, Emilie Gourd était le symbole et le modèle de la femme occidentale dans la vie publique. Vingt ans après, maintes femmes durent — au congrès de Colombo — évoquer avec émotion la figure d'Emilie Gourd, qui aurait été si heureuse de constater le chemin parcouru, et qui n'était plus là pour le voir.

### *...elle était journaliste née*

Toutes les formes lui convenaient : le reportage, l'article de fonds, la biographie, le feuilleton, la polémique. Elle maniait la langue comme un instrument habile. L'humour, parfois le sarcasme ne manquaient pas.

A. Debit-Vogel

sent assez différentes sur bien des points, mais nous nous y intéressions toutes deux avec passion.

C'est au cours de ces charmantes causeries à bâtons rompus, que j'ai appris tant de choses, soit sur nos activités suisses, soit sur la vie féminine internationale.

Une fois l'an, à la fin juin, à l'époque des cerises, la séance du comité se tenait à Pregny. Après la réunion officielle, les membres du comité jouissaient d'agréables moments de détente en se promenant dans la propriété et en savourant de délicieuses cérises.

L'hospitalité de Mlle Gourd était très large. Que ce soit à Pregny ou à la rue Toeppfer, elle utilisait toutes les occasions pour favoriser des rencontres, des prises de contact. Combien d'entre nous ont participé à ces réunions au temps de la Société des Nations, curieuses de voir de près des personnalités féminines internationales. Pour ma part, j'ai pu ainsi rencontrer des féministes étrangères éminentes dont quelques-unes ont disparu, hélas, pendant la guerre dans des conditions tragiques.

La guerre n'a fait que favoriser mes rencontres avec Mlle Gourd. Trop occupée pour répondre à toutes celles qui, de l'étranger, lui écrivaient pour lui demander des démarches auprès du CICR, elle m'avait priée de me charger de certains cas. J'ai pu mesurer ainsi combien elle tenait à rendre le service demandé, et quelle part elle prenait aux drames qui se jouaient hors de nos frontières. Ces moments de collaboration restent pour moi un précieux souvenir.

M.A. Prince

### *...la cheville ouvrière de l'Association genevoise pour le suffrage féminin*

sous son implusion généreuse, trop souvent, hélas ! à l'allure de l'« Escargot », symbole des suffragistes suisses, qu'elle tirait avec nous dans les rues montantes de Berne, à l'occasion de la SAFFA.

L'idée a marché sur le plan moral, économique, professionnel et social. La lutte féministe, qui n'avait pas, comme seul objectif, la poursuite des droits politiques, mais l'amélioration du sort de la femme et de ses conditions de travail a porté ses fruits.

Emilie Gourd s'est dépensée sans compter pour celles qui en avaient besoin. Les institutrices genevoises, aussi, ont bénéficié de son sens civique et de son dévouement. En tant que présidente de l'Union des institutrices primaires et de l'un des comités pour la défense des institutrices mariées, j'ai pu apprécier son aide discrète, mais combien précieuse et efficace.

En 1920, au cours de la campagne pour l'obtention de l'égalité des salaires et, plus tard, en 1923 et 1928, elle a été à nos côtés, participant aux assemblées publiques, destinées à éclairer l'opinion, défendant notre point de vue dans la presse et les milieux aisés, acceptant de faire partie de nos commissions, lorsque l'intérêt général était en jeu.

Emilie Gourd a bien mérité des femmes. Nous voudrions que la génération qui monte et qui jouit de facilités et de droits qui lui semblent si naturels, mais dont la conquête a été lente et difficile, se penche avec reconnaissance vers les pionnières de l'émancipation féministe, au nombre desquelles l'ancienne

ne présidente du suffrage figure parmi les plus dynamiques et les plus consacrées.

Emilie Gourd restera dans mon souvenir comme l'incarnation de la droiture, de l'aliénisme agissant et aimable, du don de soi à toutes les bonnes causes.

Berthe Berney

### *...entretiens dans la verdure et comités sous le cerisier.*

Depuis dix ans, je n'ai guère repris le chemin qui va du Petit au Grand-Saconnex. Ce fut une de nos promenades favorites. En toutes saisons, la route est charmante, entre des haies bordant des prairies. Vers la fin de l'entre-deux guerres, il y avait encore peu de circulation et le plaisir de marcher était complet. La perspective de passer un moment, parfois très court, auprès de Mlle Gourd ajoutait un charme de plus à cette promenade. Ma fille préparait un concours de botanique et herborisait dans la propriété des Crêts de Pregny.

Pendant ce temps, j'ai passé des heures délicieuses, assis sur les marches de l'escalier de la terrasse. Quel bavardage ! Les sujets de conversation étaient divers et inépuisables. Bien entendu, nous parlions de l'avenir de l'Association pour le suffrage féminin, dont Mlle Gourd a été si longtemps l'active présidente. La politique n'était pas absente de nos débats, quoique nos opinions fus-